

LA BASE D'AÉRONAUTIQUE NAVALE DE PORT-LYAUTEY (1919-1962)



Jean-Claude LAFFRAT





Le livre :

Au sortir de la Grande Guerre, alors que l'essor des hydravions de grand raid en est à ses débuts, la Marine, désireuse d'établir des escales, décide de créer des Centres d'aviation maritime supplémentaires.

Au Maroc en 1919, un CAM sommaire est construit le long de la côte atlantique sur la rive gauche de l'Oued Sebou à proximité du village de Kenitra. En 1920, après une existence éphémère seulement marquée par deux raids d'hydravions, le CAM de Kenitra est désarmé.

Tout au long des années 1920 des vols à longue distance à destination de l'Afrique de l'Ouest préparent aux premières traversées de l'Atlantique sud. Sur ces routes, le plan d'eau du Sebou, malgré son infrastructure sommaire, va constituer une escale privilégiée pour l'accueil des hydravions d'escadre et des grands hydravions de raids.

Au début des années 1930, alors que la ville de Kenitra prend le nom de Port-Lyautey, l'installation d'une base permanente est de nouveau envisagée par la Marine.

Des terrains sont acquis et de nouvelles constructions maritimes et terrestres sont lancées, et en 1939, la BAN de Port-Lyautey voit le jour. Le déclenchement de la deuxième guerre mondiale va profondément bouleverser l'existence de la nouvelle base. En 1940, encore tout juste opérationnelle, elle va accueillir les hydravions des formations repliées de métropole et de nouvelles formations basées à terre.

De 1941 à 1942, elle connaît une période d'activité réduite imposée par les conditions d'armistice. Choisie par les Alliés comme un objectif de conquête lors du débarquement de novembre 1942, elle est le siège de tragiques combats qui opposent les marins aviateurs, restés fidèles au gouvernement de Vichy, aux forces aéronavales américaines ; et après avoir été conquise, elle passe sous contrôle américain.

À partir de 1943 elle devient la plateforme principale des opérations menées par l'US Navy contre les sous-marins allemands jusqu'à la victoire de 1945. Restituée partiellement à l'Aéronautique navale, elle renaît en 1948 sous forme d'une BPAN dans un contexte de cohabitation inhabituel avec les Américains qui conservent une grande partie des moyens et installations.

En 1960, quatre ans après l'indépendance du Maroc, elle devient brièvement une base école de chasse, et encore plus brièvement une école de perfectionnement au pilotage sur multimoteurs. Elle est remise aux Forces Royales Marocaines en 1962, vingt-trois ans après sa création.

L'auteur :

Né en 1926 à Mantes-la-Ville, dans l'ancienne Seine et Oise, Jean-Claude Laffrat s'engage dans la Marine à l'automne 1944. Après un séjour en AFN au CF d'Arzew, il rejoint le Groupement des écoles au Royaume Uni pour suivre les cours de formation militaire et d'instruction au sol à l'Initial Training Wing de la RAF de Stormy Down. Il termine ses cours et obtient son certificat de radio volant à l'EPV de la BAN Lartigue en novembre 1946. Volontaire pour l'Indochine, il est affecté à la base mobile de Tan Son Nhut et vole sur les Catalina de la 8F, puis à la BAN Cat Lai, sur Sea Otter et Loire 130. En décembre 1949, il est désigné pour la BAN Agadir, où il se spécialise dans le dépannage et vole principalement sur les MB 175 de la 6F. En juin 1951 il gagne Casablanca afin de participer à la création d'un magasin pour les rechanges radio-radar de Lancaster. En 1955, il est affecté au SAMAN, à Toussus-le-Noble, qu'il quitte en 1959 pour la section Grumman Goose de la 27F, à Dakar-Ouakam. Rentré en métropole en 1961, il termine sa carrière à la DCCAN/CAN/Aéro où il est chargé des commandes de matériel radio-radar aux Etats-Unis. En 1962, il entre comme technicien au département Autodirecteurs de l'Electronique Serge Dassault, entreprise qu'il ne quittera qu'en 1988.

COMMANDE

COMMANDE

COMMANDE

LA BASE D'AÉRONAUTIQUE NAVALE DE PORT-LYAUTEY (1919-1962)

Prénom et NOM :

ADRESSE (majuscules) :

Code postal : ____ VILLE :

E-mail :

Ci-joint un chèque de 20+10 de port = **30 € pour les membres**ou 30+10 de port = **40 € prix public** à l'ordre de : ARDHAN

à adresser à : **ARDHAN**
86 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

www.aeronavale.org

